

Championnat Voile Pays de La Loire VRC – CL 1m
Association des Régates Choletaises
Grade 5B
12/10/2025
LAC de RIBOU – 49300 CHOLET

Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a). La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

Avertissement et sensibilisation plantes aquatiques plans d'eau intérieurs

De plus en plus de plantes exotiques aquatiques sont transportées. Une fois installées dans nos milieux aquatiques, leur prolifération engendre des impacts sur nos pratiques, sur la biodiversité et sur la santé, n'y participez pas !

1. Vérifiez : Inspectez d'abord votre embarcation en prêtant une attention particulière à toutes les zones où des plantes aquatiques et des organismes vivants pourraient être présents (puit de quille, dérive, foil, aileron, safran, remorque, vide-vite, ancre de mouillage, etc...).

Inspectez également vos effets personnels. Des fragments de plantes peuvent survivre jusqu'à trois semaines dans un pli de pantalon de ciré.

Vérifiez également votre remorque qui peut remonter beaucoup de végétations aquatiques

2. Nettoyez : Nettoyez si possible vos équipements à l'eau chaude, votre embarcation et votre remorque en utilisant un nettoyeur haute pression.

3. Séchez : Le séchage de l'embarcation et de l'équipement permet de terminer le processus de décontamination.

1 REGLES

L'épreuve sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe E
- 1.2 les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.
- 1.3 le système de course HMS en vigueur,
- 1.4 Le cas échéant les règles à des fins de développement pour la voile radio commandée en jugement direct.
- 1.5 le cas échéant, le SYRNIN.
- 1.6 pour faciliter l'application de la RCV E3,9, les concurrents en situation de handicap peuvent signaler leur venue et leurs besoins à l'AO. En fonction de ses possibilités, l'AO fera son possible pour répondre aux demandes. Pour les personnes ayant une déficience auditive ou ne pouvant s'exprimer, la RCV 60,2 (a) (1) sera adaptée.
- 1.7 Règles modifiées :
La RCV E2.1(c) est supprimée pour les annonces en français.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront disponibles après 9h00 le 12/10/2025 aux locaux de l'ARC- Lac de Ribou
Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

4. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV 76,1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalités Russes ou Biélorusses et la participation des bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusses.

4.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la (des) série(s) **IOM CLASSE 1M**

4.2 Les concurrents admissibles – membres de l'association de classe correspondante – peuvent s'inscrire en ligne : <https://archolet.assoconnect.com/collect/description/532083-f-championnat-voile-pays-de-laloire-vrc-cl1?header=%2Fpage%2F3205515-championnat-vrc-cl1>

4.3 a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence *Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"*

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.4 Pour le bateau :

- le certificat de jauge quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.5 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en remplissant le formulaire avec les droits requis en linge :

<https://archolet.assoconnect.com/collect/description/532083-f-championnat-voile-pays-de-la-loire-vrc-cl1?header=%2Fpage%2F3205515-championnat-vrc-cl1>

4.6 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter aux exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.7 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : présentation aux inscriptions à 9h le 12/10/25 sous majoration de 3 €.

4.8 Les restrictions suivantes sur le nombre de bateaux s'appliquent : néant.

5. DROITS A PAYER

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 11/10/25	Droits après le 11/10/25
IOM classe 1m	12 €	15 €

6. REPARTITION DES FLOTTES

Une seule flotte prévue sans limite du nombre de bateaux.

7. PUBLICITE

Pas de publicité demandée par l'organisation.

8. PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :
12/10/2025 de 9h00 à 9h45.

8.2 Jours de course (incluant la course d'entraînement si nécessaire) :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Flottes /Courses du jour
12/10/2025	10h00	10h00 à 16h30 flottes à suivre

8.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 16h30

9. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition.

10. RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : 1^{er} Coupe – 2^{ème} médaille – 3^{ème} médaille. Lots pour tous les participants.

12. PROTECTION DES DONNÉES

12.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

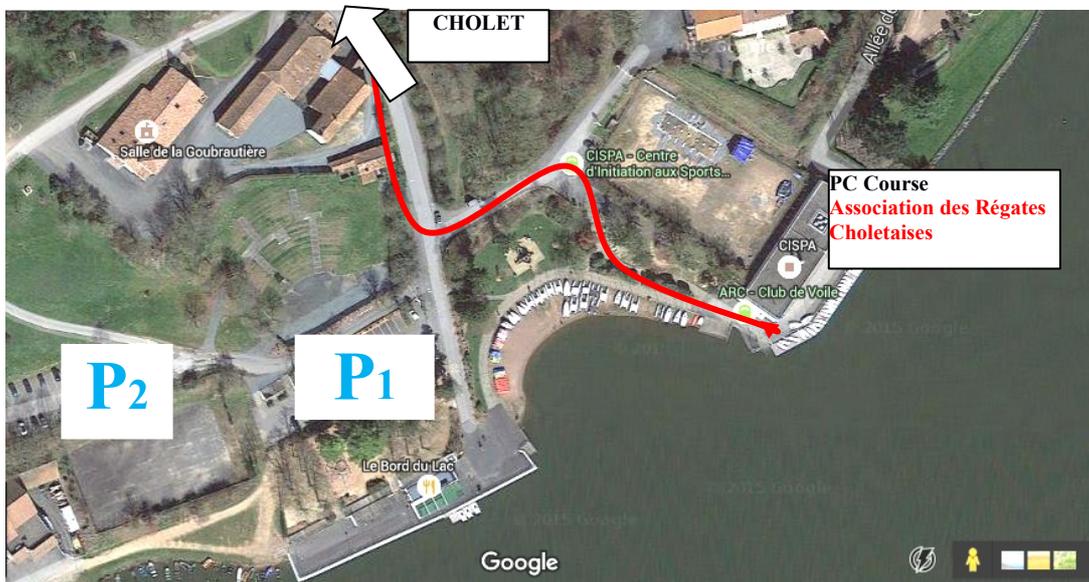
12.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : famille.le.govic@sfr.fr

ANNEXE A : LIEU DE LA RÉGATE



ANNEXE B : ZONE DE COURSE

